



CERIC

MASTER DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

Parcours : Droit de l'environnement



CONDITIONS D'ACCÈS

Le parcours est ouvert à toute personne ayant validé un Master 1 ou un diplôme équivalent délivré par un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger. Une commission pédagogique apprécie les candidatures à la lumière de leur cohérence avec les pré-requis, de la qualité du dossier universitaire et de la motivation du candidat. La procédure peut comprendre un entretien ou un exercice pratique.

La formation est ouverte à la formation initiale et continue.

OBJECTIFS

Le Master a pour objectif de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit international et européen de l'environnement.

Il s'adresse également aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit de l'environnement et/ou les développer dans le cadre d'une thèse.

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Procédure dématérialisée ouverte à partir du mois d'avril 2018 :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/scolarite-formation/offre-formation/master-2/candidature>

Pour les candidatures aux programmes internationaux, les calendriers et les modalités sont spécifiques (V. Mobilité internationale).

PRÉ-REQUIS

Les candidats devraient avoir suivi la majorité des enseignements suivants :

- . Droit de l'environnement
- . Droit international public
- . Droit des organisations internationales
- . Droit international économique
- . Droit du contentieux de l'Union européenne
- . Ordre juridique approfondi de l'Union européenne
- . Politiques et actions de l'Union

La maîtrise de langues étrangères (dont au minimum l'anglais) est souhaitable.

DÉBOUCHÉS

Ce master s'adresse aux étudiants qui souhaitent :

- . Intégrer les services environnementaux de l'État, des collectivités territoriales, de sociétés d'économie mixte ou d'entreprises du secteur privé enracinées dans un tissu fortement européenisé et internationalisé ;
- . Intégrer un cabinet d'avocat spécialisé en droit de l'environnement, en droit européen ou en droit international, après avoir réussi l'examen d'entrée au centre de formation des avocats ;
- . Intégrer une organisation internationale, intergouvernementale ou non-gouvernementale, œuvrant dans le domaine de l'environnement.
- . Présenter les concours à la fonction publique européenne et internationale, à la fonction publique d'État et à la fonction publique territoriale ;
- . Poursuivre un doctorat afin notamment de présenter les concours de l'enseignement supérieur.



RESPONSABLES

Estelle BROSSET, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille
Ève TRUILHÉ-MARENGO, Directrice de recherche au CNRS

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Christine BOISSAC : christine.boissac@univ-amu.fr
Tél +33 (0) 4.86.91.42.42



Modalités pédagogiques

Le parcours articule des enseignements théoriques sous la forme de cours magistraux et des séminaires permettant un approfondissement des connaissances à travers des lectures et discussions. Les étudiants prennent également part à de nombreuses conférences assurées par des intervenants extérieurs ainsi qu'à divers ateliers – dont une Clinique juridique – permettant de mettre en pratique les connaissances acquises et d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à leur insertion. De nombreux travaux, individuels et collectifs, écrits ou oraux, renforcent l'aptitude des étudiants à écrire et s'exprimer dans un contexte fortement internationalisé. Le mémoire de recherche et le stage accompagnent les étudiants vers leur objectif professionnel.

Outre l'objet même des enseignements qui présente une forte dimension internationale, une partie non négligeable des enseignants vient d'universités étrangères ou de structures internationales (Commission européenne, ONG) ou ayant leur siège à l'étranger (cabinets d'avocat). Plusieurs conférences et colloques sont organisés chaque année permettant aux étudiants de rencontrer des intervenants internationalement renommés.

LA CLINIQUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Les étudiants consacrent également une partie de leur travail à la clinique juridique de l'environnement.

Nées dans les universités nord-américaines, les cliniques juridiques participent à la formation des étudiants sous l'encadrement d'enseignants-chercheurs et de professionnels du droit tout en répondant à un besoin social.

La participation à la Clinique permet aux étudiants, sous la double supervision d'enseignants-chercheurs et de praticiens, de mobiliser leurs connaissances pour répondre à des problèmes juridiques concrets qui se posent aux associations de protection de l'environnement, entreprises, administrations ou organismes oeuvrant dans le domaine de l'environnement. L'exercice permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques à des situations concrètes et, sur cette base, d'élaborer des argumentaires pour résoudre une situation.

Dans le cadre de la Clinique, les étudiants se forment à la rédaction d'un recours ou de tout autre texte juridique et acte professionnel.

En mettant à disposition de partenaires (principalement, mais pas seulement, associatifs) impliqués dans la défense de l'intérêt environnemental, la clinique permet à l'Université de remplir de manière renouvelée sa fonction sociale.

Pour plus d'informations : <http://facdroitaix.wixsite.com/clinique-ceric>

Mobilité internationale

Les étudiants ont la possibilité de faire une partie du parcours dans une université étrangère. Un partenariat est établi avec Peking University Shenzhen Graduate School (<http://english.pkusz.edu.cn>). D'autres partenariats sont à l'étude (Université de Laval, Québec).

Cette option internationale impliquant un calendrier spécifique, les étudiants intéressés sont invités à prendre au plus tôt contact avec le responsable du Master.

Pour les calendriers et modalités spécifiques, veuillez consulter le site de la Faculté de droit et de science politique :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/international>
et du CERIC : <https://dice.univ-amu.fr/dice/ceric>

Programme des enseignements

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

- Droit international de l'environnement
- Droit européen de l'environnement
- Droit interne et comparé de l'environnement
- Droits de l'homme et environnement

MAÎTRISER LE CONTENTIEUX

- Clinique juridique de l'environnement
- Contentieux international de l'environnement
- Contentieux européen de l'environnement
- Contentieux transnational de l'environnement
- Contentieux interne de l'environnement

DÉVELOPPER SON EXPERTISE

- Gestion des risques :
- Introduction au droit de l'énergie
 - Droit nucléaire
 - Déchets

- Produits chimiques et biosécurité
- Consommation durable
- Droit des installations classées
- Pollution atmosphérique et changements climatiques
- Pollutions marines

- Gestion du milieu naturel et de la biodiversité :
- Notion, prévention des dommages, réparation du préjudice écologique
 - Droits de l'animal

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES TRANSVERSES

- Méthodologie de la recherche
- Techniques de recherche d'emploi
- Langue

STAGE OU MÉMOIRE DE RECHERCHE